



13.05.2020 - 16:01 Uhr

Le TCS demande l'ouverture immédiate des campings

Bern (ots) -

Irrité et déçu, le TCS note que le Conseil fédéral n'approuve toujours pas l'ouverture de campings suisses. Du point de vue du TCS, cette décision n'est pas soutenable étant donné que les campings ont ouvert en Allemagne et qu'ils le seront en Autriche à partir du 29 mai. Les concepts de protection requis par l'OFSP sont déjà mis en place sur les campings. La position du Conseil fédéral prive la population suisse d'une occasion importante de partir en vacances dans son propre pays et conduit à des distorsions du marché et de la concurrence dans le secteur de l'hébergement, avec de graves conséquences économiques pour les campings et l'économie locale. Pour cette raison, le TCS demande l'ouverture immédiate des campings qui disposent d'un concept de protection.

En raison d'options de voyage sévèrement restreintes et du ralentissement de la propagation du coronavirus, le Conseil fédéral encourage actuellement les vacances en Suisse. Dans le même temps, il continue d'interdire l'ouverture des campings aux touristes, alors que les établissements d'hébergement tels que les hôtels et les auberges de jeunesse ont déjà pu ouvrir leurs portes aux clients. Cette attitude est incohérente, faussant la concurrence et nuisant aux affaires et prive la population suisse d'une occasion importante de passer des vacances sûres et abordables dans son propre pays.

Campings ouverts en Europe

Certains pays européens, qui ont déjà autorisé l'ouverture de campings ou ont annoncé une date d'ouverture. En Allemagne, les campings de certains Länder ont pu ouvrir leurs portes avant-hier (11 mai). L'Autriche autorise quant à elle l'ouverture des campings à partir du 29 mai. Une décision similaire est également attendue en Italie sous peu.

Le Directeur général du TCS, Jürg Wittwer, demande au Conseil fédéral d'agir rapidement: "Le Conseil fédéral doit désormais autoriser l'ouverture rapide des campings. Il n'y a aucune raison valable pour ne pas le faire. Au TCS, nous avons fait nos devoirs. Nous avons des concepts de protection appropriés depuis Pâques. Après près de 2 mois de confinement, la population suisse a besoin de pouvoir passer des vacances abordables et sûres dans la nature. Nous pouvons voir cela dans les demandes de réservation, qui sont actuellement énormes. Nous ne comprenons donc pas pourquoi le Conseil fédéral ne donne pas le feu vert. "

Concepts de protection faciles à mettre en oeuvre Les réglementations actuelles de l'OFSP en matière de distance et d'hygiène peuvent autant être respectées sur les campings que dans les hôtels ou les auberges. Le morcellement des places de camping permet de maintenir très facilement la distance minimale de 2 mètres. La distance applicable et les mesures d'hygiène peuvent également être mises en oeuvre facilement et correctement dans les installations sanitaires et les services de restauration. En règle générale, les campeurs voyagent dans des véhicules privés et passent la nuit dans une caravane, un mobile home - avec leur propre installation sanitaire -, une tente ou un logement de location indépendant. De plus, ils mangent généralement à l'intérieur ou devant leur logement individuel et, contrairement aux hôtels et auberges, ils se déplacent principalement à l'extérieur et non dans des ascenseurs, cages d'escalier et salles communes.

Contact:

Laurent Pignot, porte-parole du TCS, 058 827 27 16, 076 553 82 39,
laurent.pignot@tcs.ch
www.presetcs.ch, www.flickr.com

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000091/100847926> abgerufen werden.